



FICHE ACTION 3 – Animation du réseau d'acteurs de l'ESS et animation de la feuille de route métropolitaine

Domaine : Création d'activité économique et d'emploi dans l'ESS

Action collective et animation de réseau d'acteurs sur le territoire métropolitain

Nom de l'action : Animation du réseau d'acteurs de l'ESS et Animation de la feuille de route métropolitaine sur l'Économie Sociale et Solidaire

Contexte :

Au niveau des métropoles, les réformes territoriales de 2014 et 2015 sont venues élargir leurs compétences dans des domaines où l'ESS est présente : développement et aménagement économique, social et culturel, habitat, Politique de la ville, mobilité, gestion et valorisation des déchets, transition énergétique, etc. L'échelle métropolitaine est également celle de schémas structurants (schéma de cohérence territoriale, plan de déplacements urbains, plan climat-énergie territorial...), ayant une implication forte sur l'écosystème des acteurs de l'ESS.

Selon le RTES (Réseau des Territoires pour l'Économie Solidaire), le paradoxe des métropoles est bien connu : principaux centres de création de richesse, elles cumulent également les difficultés (sociales, environnementales, démocratiques) de nos sociétés modernes. L'ESS et l'innovation sociale, conjuguant développement économique, lutte contre les exclusions et solidarités, problématiques environnementales, ont ainsi toute leur place pour être au cœur de leur stratégie de développement, dans une approche plurielle du développement économique.

L'économie sociale et solidaire et l'innovation sociale apportent des réponses pertinentes aux enjeux des métropoles :

- . en termes de développement économique et d'attractivité du territoire, via le maintien de l'emploi ou la création de nouvelles activités répondant aux besoins des habitants,
- . en contribuant à renforcer la cohésion sociale et l'égalité territoriale, à travers la création de nouveaux services, de projets générateurs de lien social, de coopération et de citoyenneté sous toutes leurs formes,
- . par l'invention de nouvelles solutions aux défis de la transition écologique et solidaire, constituant de réels moteurs dans les champs de l'économie circulaire, de l'alimentation durable, de l'habitat durable, de la transition énergétique, etc.

Analyse :

Les territoires, tels les métropoles, sont les échelons de création de valeur d'aujourd'hui et de demain.

Aujourd'hui pour les territoires, définis comme des bassins de vie et d'organisation de l'activité sociale, économique, politique, un des défis réside dans leur capacité à prendre en compte les analyses des acteurs locaux et à coopérer avec ceux-ci pour répondre à de multiples enjeux de développement. C'est également un enjeu de co-construction de l'action publique à l'échelle du territoire. Ce projet peut ouvrir des perspectives pour élargir la représentation de l'économie à échelle.

Les dynamiques de coopération à l'échelle d'un territoire sont à même de conduire de façon systémique des transitions économiques, sociales, écologiques, culturelles :

- Transition énergétique : faire de l'implication des acteurs locaux, notamment de l'ESS, un levier de la transition énergétique, développer le pouvoir d'agir à l'échelle locale pour créer des écosystèmes vertueux au service du territoire, contribuer localement à la réduction des GES,
- Agriculture et alimentation durable : favoriser une transition des modèles agricoles et alimentaires. Exemple des PAT, magasins coopératifs, épiceries participatives, drive de produits locaux et 0 déchet,
- Attente de nouveaux types de services à la population au sein des territoires : tiers-lieux, bouquet de services à la population, espaces de co working, mobilité, ENR, recycleries et réemploi des déchets,
- Circuits courts, économiques et solidaires : encourager une approche économique basée sur l'équité, le lien social, la transparence et la coopération : magasins de producteurs, Groupement Foncier Agricole, finances solidaires,
- Répondre aux nouvelles formes d'emploi, le travail de qualité de demain étant associé à la qualité de vie, liés aux enjeux d'attractivité du territoire et d'accueil. Favoriser les dynamiques collectives, celles s'inscrivant dans l'économie de proximité, qui répondent aux besoins locaux : Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) par exemple,
- Il importe de développer des capacités locales à élaborer des politiques publiques répondant à des besoins non satisfaits localement par le marché ou la collectivité, de répondre à une nouvelle demande de services, dans l'objectif de favoriser l'inclusion sociale,
- Stimuler la réflexion élus, techniciens, acteurs de l'ESS sur la nature du développement économique du territoire dans 20, 40 ans. Quel type d'économie est à stimuler, quels types de projets peuvent être structurants ? On assiste au développement de projets plus complexes, reposant sur l'implication des habitants, des modèles hybrides, visant l'économie du bien-être et l'attractivité du territoire. Dans cette dynamique, il peut être pertinent de renforcer les écosystèmes solidaires locaux comme mode de développement innovant de l'économie locale.

Evolutions 2023-2025 :

- Apport d'une expertise dans la durée à la collectivité, sur la durée du mandat.
- Co-animation du projet avec la Métropole.
- Formation des élus, organisation de visites apprenantes, mobilisation d'expertise extérieure avec d'autres collectivités, RTES, MES.
- Changement d'image et d'approche de l'ESS au sein de la collectivité (ESS = social, « quartiers », etc.).

Objectifs de l'action :

- Animer, mobiliser et fédérer les acteurs de l'ESS du territoire métropolitain (connaître, se faire connaître) ;
- Impliquer les acteurs de l'ESS pour la co-construction d'une offre de territoire métropolitaine en matière d'ESS;
- Accompagner Dijon métropole dans l'identification du champ de l'ESS parmi les actions qu'elle soutient ;
- Organiser des temps forts de l'ESS sur le territoire (par exemple en lien avec les Journées de l'Economie Autrement).

Moyens de l'action :

Moyens humains : 0,13 ETP pour 2023 - Direction et chargé.es de mission

Moyens matériels et logistiques : locaux mis à disposition du PES 21 par la Ville (12 avenue Gustave Eiffel à Dijon) ; locaux/salles de réunions mis à disposition par la Métropole.

Moyens financiers (autres aides publiques ou privées) : Dijon Métropole

Déroulement de l'action (dates, périodicité, lieux ...) :

Nom de l'action : Animation du réseau d'acteurs de l'ESS

Description de l'action :

Dates ou périodes de l'action / phasage :

2023 : février – décembre :

Animer, mobiliser et fédérer les acteurs de l'ESS du territoire métropolitain (connaître, se faire connaître)

- Rencontres avec les élus, techniciens de la Métropole.
- Communication auprès des acteurs de l'ESS.
- Communication auprès des élus : réunion des élus.
- Ateliers avec les acteurs de l'ESS et la Métropole.
- Mobilisation expertise extérieure RTES et autres partenaires.
- Journée de restitution élus.
- Un événement au cours du Mois de l'ESS / Journées de l'Economie Autrement, de mobilisation des acteurs.
- Rédaction synthèse.
- Travail rédactionnel de la feuille de route en collaboration avec la collectivité.

Méthode :

Débats et animation participative, dialogue en interactions acteurs de l'ESS / Dijon Métropole.

Lieu(x) de déroulement de l'action : locaux mis à disposition du PES 21 par la Ville (12 avenue Gustave Eiffel, 21 000 Dijon) ; locaux / salles de réunions mis à disposition par la métropole et les acteurs de l'ESS.

Publics visés (tranches d'âges, sexes, origines géographiques...) :

Acteurs de l'ESS, structures associatives et du secteur de l'ESS du territoire métropolitain.
Habitants de Dijon Métropole.

Finalité :

Positionner et donner de la lisibilité à la problématique de l'ESS dans les politiques publiques métropolitaines.

Modalités :

- Des temps d'échanges réunissant acteurs de l'ESS, élus et techniciens
- Mobilisation ponctuelle d'expertise extérieure (RTES)
- Permettre le débat de tenants d'approches plurielles de l'ESS
- Prévoir des temps autour d'enjeux ciblés
- Animation de groupes, ateliers participatifs. La méthode permettra l'écriture de documents et de favoriser la libération de la parole. L'animation sera participative.

Tarifs pratiqués :

Gratuité

Partenaires :

- **Partenaires ressources** : RTES, CRESS BFC, Alternatives Economiques, ALTERRE, France Bénévolat, Centre de Ressources de la Vie Associative ...
- **Structures de l'ESS** : Mutualité française, APSALC 21, ACODEGE, CREATIV', La Recyclade, Cric & Co, la Chouette Monnaie, COAGUL, EPISOURIRE, Cigales, Court-Circuit 21, Bécane à Jules, La Rustine, Kelle Fabrik, Mail'Up,
- **Têtes de réseau** : URIOPSS, Plateforme finances solidaires, Mouvement Associatif, Fédération des acteurs de la solidarité,
- **Structures de l'accompagnement à la création d'entreprise** : CAE, URSCOP, BGE, CCI, CMA, RESEAU INITIATIVE, EPA, France ACTIVE, PES 21, ADIE, SASTI, Réseau Entreprendre,
- **Habitat** : Habitat et Humanisme

- **Education populaire** : Maison Phare, MJC des Bourroches, MJC Dijon Grésilles, MJC Montchapet, UNIS CITES, Ligue de l'Enseignement 21, Cercle Laïque Dijonnais, Fédération des MJC, Fédération Léo Lagrange
- **Culture** : Zutique, Rézo Fêt'Art, La Coursive, Péniche Cancale, Itinéraires Singuliers, Le Lab',
- **Foncier, agro écologie, bio** : Terre de Liens, Bio Bourgogne,
- **IAE** : Groupe ID 21, ANS, ENVIE Dijon, Emmaüs, Sentiers, ADMR, ETICOPHIL, Restaurants du cœur, Fédération des entreprises d'insertion, Chantier École,
- **Entreprises de l'ESS** : B Magnen, La Base,
- **Sports** : CDOS, CROS, AS FENRIS,
- **Organismes de formation** : AFPA, CNAM, CESAM, Francas,
- **Autres** : IRTESS, Université de Bourgogne, Agrosup Dijon.

Critères d'évaluation :

- . Réunions effectuées et taux de participation
- . Documents et propositions issus des réunions

Budget prévisionnel annuel de l'action : 6 000 € pour 2023 ; 6 000 € pour 2024 ; 6 000 € pour 2025.

Participation financière de Dijon Métropole : 6 000 € pour 2023 ; 6 000 € pour 2024 ; 6 000 € pour 2025.

Budget prévisionnel - année 2023

DÉPENSES		RECETTES	
60 - Achats	200	70 - Subventions d'exploitation	6 000
Location salles	0	Dijon Métropole	6 000
Achat matières et fournitures	200		
61 - Services extérieurs	0	Financements privés	
62 - Autres services extérieurs	400		
Déplacements	100		
Communication, publicité			
Autres (tél, internet, missions, réception)	300		
63 - Impôts et taxes			
64 - Charges de personnel	9400	70 - Prestations	
Rémunération des personnels	3856		
Charges sociales	1488		
Autres charges	56		
Mutuelle, chèque déjeuner			
Formation	0		
TOTAL	6 000	TOTAL	6 000

Budget prévisionnel annuel - 2024

DÉPENSES		RECETTES	
60 - Achats	200	70 - Subventions d'exploitation	6 000
Location salles	0	Dijon Métropole	6 000
Achat matières et fournitures	200		
61 - Services extérieurs	0	Financements privés	
62 - Autres services extérieurs	400		
Déplacements	100		
Communication, publicité			
Autres (tél, internet, missions, réception)	300		
63 - Impôts et taxes			
64 - Charges de personnel	5400	70 - Prestations	
Rémunération des personnels	3856		
Charges sociales	1488		
Autres charges	56		
Mutuelle, chèque déjeuner			
Formation	0		
TOTAL	6 000	TOTAL	6 000

Budget prévisionnel - année 2025

DÉPENSES		RECETTES	
60 - Achats	200	70 - Subventions d'exploitation	6 000
Location salles	0	Dijon Métropole	6 000
Achat matières et fournitures	200		
61 - Services extérieurs	0	Financements privés	
62 - Autres services extérieurs	400		
Déplacements	100		
Communication, publicité			
Autres (tél, internet, missions, réception)	300		
63 - Impôts et taxes			
64 - Charges de personnel	5400	70 - Prestations	
Rémunération des personnels	3856		
Charges sociales	1488		
Autres charges	56		
Mutuelle, chèque déjeuner			
Formation	0		
TOTAL	6 000	TOTAL	6 000